



### Repères :

Découvrez le rapport de l'étude Plan Déplacement Jeunes réalisé à Château-Thierry en 2015 !

La municipalité de Château-Thierry, dans le cadre de l'Agenda 21, du Plan National Nutrition Santé et en partenariat avec l'ADEME, le Conseil Régional et l'association P.A.T.S. ! Mobilité, a décidé de mettre en place un Plan de Déplacement Jeunes (PDJ). Un PDJ a pour but d'améliorer et de faciliter les trajets domicile / école des parents et de leurs enfants.

A Château-Thierry, ce PDJ doit améliorer les trajets des enfants scolarisés dans les établissements de l'île. En effet, situé en plein cœur de ville, entouré par la Marne, ce lieu de vie est sujet aux difficultés de circulation. Le trafic y est dense, notamment aux heures d'entrées et de sorties d'écoles. De plus, 8 établissements sont concentrés dans ce lieu de vie :

- Les écoles maternelle et élémentaire des Filoirs
- L'école Louise Michel
- L'école Sainte Marie Madeleine,
- Le collège Jean Racine
- Le collège, le lycée et le CFA Saint Joseph

En moyenne, les européens consacrent 42 minutes par jour pour conduire leurs enfants à l'école en voiture. Alors que le trajet est souvent inférieur à 1km, c'est aussi le plus consommateur de carburant et le plus polluant. Il s'agit donc de prendre conscience que de nombreux modes de déplacements sont plus efficaces, durables et sécuritaires que la voiture individuelle : la marche, le vélo, le co-voiturage, le bus représentent des alternatives sous-exploitées.

Le Plan de Déplacement Jeunes, en incitant à l'usage de ces transports alternatifs, vise donc à sécuriser le trajet des élèves, à limiter le trafic en centre-ville, à réduire la pollution comme à promouvoir la pratique d'une activité physique.